Regroupement de commune et la chasse

Par Joul
Bonjour Je vous expose mon problème. Où je suis domicilié il y a eu un regroupement de 3 communes Pour n en former qu'une seule. Les 3 ACCA qui étaient dans chaque commune ne veulent pas se regrouper. Par contre puis-je faire la demande de carte sociétaire dans chacune des ACCA sachant qu il n y a plus qu'une seule commune? Merci
Par Adridri
Bonjour,
Tu devrais te renseigner directement à la préfecture ou à la mairie de ta commune actuelle
Par Joul
Bonjour Je suis aller à la mairie et à la fédération des chasseur qui mon dit la même chose que je devrais avoir droit à la carte.

Je suis aller à la mairie et à la fédération des chasseur qui mon dit la même chose que je devrais avoir droit à la carte. J ai entendu parlé quand savoie il y a eu un cas similaire au mien par contre je n arrive e pas à trouvé cet jurisprudence.

Les 2 ACCA de la commune ne veule pas me donner la carte sociétaire Du coup je ne sais plus quoi faire Merci